« Un épouvantable incendie a détruit les trois quarts des habitations. Seul, le faubourg la Virgen de Lorna n'a pas été atteint par les flammes. [illegible] nombreuses victimes. Jusqu'ici on n'a pu retrouver encore sous les décombres fumants que huit cadavres [illegible]

— Dimanche, au lieu ordinaire d'hiver, la séance publique annuelle de la Société nationale d'Encouragement au Bien.

Parmi les récompensés, on a plus particulièrement [illegible] ront : M. Camille [illegible] phaël Bischoffsheim, [illegible] depuis quarante-deux [illegible] pauvres et aux malades [illegible] adoption des petites filles [illegible] présidée par Mme Tarbé des Sablons ; l'Orphelinat des Arts ; Mlle Nornac, la fille de notre pauvre confrère Jules Noriac, que depuis un an [illegible] nuit et jour avec un courage héroïque [illegible] frères Lionnet ; Mlle Joséphine Séveste, de l'Opéra-Comique ; M. l'abbé Cambier, qui n'a jamais voulu quitter sa modeste cure de la Villette, où il rend à ses paroissiens pauvres des services incessants, etc.

— Un incendie considérable vient de détruire une minoterie, *la Félicité*, quartier de Saint-Just, banlieue de Marseille. Il ne reste que les murs.

— La princesse Stéphanie. — C'était samedi l'anniversaire de la naissance de la princesse Stéphanie.

Son Altesse Royale est née à Laeken le 21 mai 1864. Elle est, par conséquent, entrée dans sa dix-huitième année.

— Un suicide a l'audience. Un fait fort rare dans les annales du Palais vient de se passer, le 17 mai, à l'audience du tribunal de Pontivy.

Un commerçant de cette ville était cité en police correctionnelle, sous la prévention de banqueroute simple.

Prévoyant sans doute une condamnation, il avait caché dans l'une de ses poches un large couteau de boucher mesurant 23 centimètres.

A l'audience, il écoute avec le plus grand calme les charges produites contre lui, et qui résultaient tant du rapport et de la déposition du syndic de la faillite, entendu comme témoin, que de divers documents invoqués à l'appui de la prévention.

Il répondit avec le même calme aux questions qui lui étaient posées par le président. Mais à peine eut-il entendu prononcer le jugement qui le condamnait à quinze jours de prison qu'il se leva et, avant qu'il eût été possible de prévoir son dessein, il se porta subitement trois coups de couteau dans la région du cœur.

Au moment où le maréchal-des-logis de gendarmerie et diverses autres personnes présentes à l'audience arrivaient près de lui pour le protéger contre lui-même, il tombait baigné dans son sang, en reprochant au témoin qui avait déposé contre lui d'avoir causé sa mort.

Transporté dans une pièce voisine, il expirait deux minutes après, pendant que le tribunal et le public, vivement impressionnés, quittaient la salle d'audience.

— *Sauve qui peut !* — La ville de Louisville vient d'introduire dans les exercices de gymnastique des élèves de l'école principale une sortie en masse des classes en cas d'incendie, et une expérience publique a eu lieu ces jours-ci devant des inspecteurs de compagnies d'assurances et des officiers de pompiers. Au signal d'une fausse alarme de la cloche d'incendie, l'école contenant 700 élèves et professeurs, a été évacuée sans tumulte ni accident *en deux minutes*. A bon entendeur, salut !

— Désordres a Gettingen. — Des désordres très-graves ont été commis par des étudiants à Gettingen (Allemagne) pendant plusieurs jours de cette semaine. Le président de police de Gettingen avait publié un décret suivant lequel les cafés et restaurants devaient être fermés à minuit à partir de dimanche dernier. Ce jour-là il y avait un grand concert dans un café-jardin où des centaines d'étudiants étaient réunis lorsque à minuit un agent de police ordonna la fermeture du local ; les étudiants et les bourgeois présents refusèrent de s'en aller. Il arriva du secours de la police et une bagarre eut lieu ; les troupes ont dû intervenir et plus de 200 arrestations ont eu lieu. Le lendemain, un millier d'étudiants se rendit devant les maisons du bourgmestre et du président de police pour y faire une manifestation hostile qui a duré de minuit jusqu'à 3 heures du matin. Alors la gendarmerie et des troupes sont arrivées et de nouvelles arrestations eurent lieu dans un nombre tel que l'on ne savait plus où placer les prisonniers. Tous ont dû ensuite se faire connaître, et dans l'après-midi on les a mis en liberté. L'instruction a commencé.

— Insultes a un mort. — Un scandale déplorable s'est passé hier, à Passy, au coin de la rue Reynouard et celle de Passy.

Six cents personnes conduisaient à sa dernière demeure un Frère de l'établissement de la rue Reynouard. Cet homme, dont la vie toute entière a été pleine d'abnégation et de dévouement, se nommait en religion Alile. Au moment où le cortège allait s'engager dans la rue Franklin, des ouvriers occupés à construire une maison ont insulté le cercueil du mort ainsi que les Frères qui suivaient le char.

— Mort du capitaine Raymond. — Il vient de mourir, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, un homme qui joua un rôle important à Antibes, lors du débarquement de Napoléon Ier au golfe Juan, en 1814. Nous voulons parler du capitaine Raymond, le dernier grenadier du bataillon de l'île d'Elbe.

Lors de l'abdication de Fontainebleau en 1814, M. Raymond était sous-officier au régiment des grenadiers de la garde impériale : il avait été désigné pour faire partie du bataillon de l'île d'Elbe et revint en France avec l'Empereur.

Au moment du débarquement au golfe Juan, il fut un de ceux qui sommèrent la place d'Antibes de capituler et fut fait prisonnier ; le succès de l'expédition lui sauva la vie.

M. Raymond, devenu capitaine, a été longtemps adjudant-major à l'Hôtel des Invalides.

— Nous trouvons dans une correspondance de la *Kœlnische Zeitung* le récit d'un phénomène étrange qui s'est produit il y a quelques jours à Apenrade, lors du percement d'un puits artésien près de l'établissement de fêtes publiques *Belle Vue*. A une profondeur de cent quarante-sept pieds, on avait heurté une pierre, ce qui avait nécessité le déplacement de la sonde et le percement d'une seconde ouverture. Soudain, un violent bouillonnement accompagné d'un bourdonnement encore assourdi se produisit.

La sonde, traversant en ce moment une couche sablonneuse, pénétrait très profondément à chaque tour, lorsque tout d'un coup le sable, l'argile et les cailloux, qui formaient bourre dans le cylindre creux de la sonde enfoncée en terre, s'échappèrent avec force par la bouche du canon improvisé et furent lancés à une grande hauteur, pour retomber en partie dans la plaine ; le bruit de cette détonation fut suivi d'un sifflement aigu [illegible] avec la même force [illegible] du cylindre, [illegible] d'une colonne de gaz fétide qui prit facilement feu [illegible] d'une flamme.

La flamme s'élève à une grande hauteur [illegible] Bouvelles [illegible] de sable, d'argile et de pierres [illegible] le [illegible] Une flamme [illegible] visible à une très-grande distance [illegible]

[illegible] la flamme s'éteignit encore, mais [illegible] bientôt elle reprit [illegible] et elle [illegible] diminuer d'intensité, au grand ébahissement des spectateurs. La pression du gaz conserve toute sa force primitive. Ce phénomène a naturellement éveillé une grande curiosité ; aussi Apenrade est-elle en ce moment le rendez-vous d'innombrables curieux.

— Une cérémonie d'un genre tout particulier vient d'avoir lieu à Saint-Pétersbourg : la distribution aux troupes de la garde, des trente-huit uniformes que portait le défunt empereur Alexandre II. Chaque uniforme était placé sur un coussin en velours, que le Tzar en personne remettait, aux sons de l'hymne national, à une compagnie du régiment auquel il était désigné, et ce détachement, musique en tête, partait ensuite à travers la ville pour déposer l'uniforme dans une des églises appartenant à l'armée.

— Le quartier Magnan, à Nice, vient d'être ensanglanté à la suite d'une rixe des plus graves.

Trois jeunes gens, MM. Simon, Martin et Borelly, qui s'étaient pris de querelle avec quatre piémontais, dans un établissement public, ont été assaillis en sortant par leurs adversaires, et les sinistres exploits de ces derniers ont eu des conséquences terribles.

Suivant la coutume, les piémontais ont joué du couteau.

M. Simon a reçu vingt blessures ; il n'a pas tardé à expirer. M. Martin, frappé à quatre reprises différentes en pleine poitrine, respirait encore quand on l'a relevé ; M. Borelly en a été quitte pour une large estafilade au front. On ne s'est emparé des quatre misérables assassins qu'après une lutte acharnée.

— On annonce la mort de M. Marc Caillard, administrateur du chemin de fer du Nord et membre du Comité de direction de la Compagnie depuis sa fondation.

M. Marc Caillard était âgé de quatre-vingts ans. Selon la volonté expresse du défunt son corps a été transporté hier soir à Saint-Mesmin (Loiret), où un service funèbre sera célébré ce matin, à l'église Saint-Hilaire, et où l'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille.

Pour rendre un dernier hommage à la mémoire de leur regretté collègue, le Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord a décidé, sur la proposition de son président, M. le baron de Rothschild, qu'un service serait également célébré à Paris, dans quelques jours, à l'église Saint-Vincent-de-Paul.

M. Marc Caillard laisse un fils, M. Paul Caillard, que le *Figaro* a un moment compté au nombre de ses collaborateurs.

— La fin du monde — plus souvent annoncée que désirée — arrivera, sans rémission cette fois, le 12 novembre prochain, à minuit sonnant. Nous avons tenu à instruire nos lecteurs de la date exacte du terrible et dernier événement, afin qu'ils aient le temps de mettre ordre à leurs affaires.

Nous devons cette connaissance du moment précis de l'épouvantable cataclysme, aux calculs *positifs* d'un professeur américain, M. James Swormstedt.

Voici comment les choses se passeront : En cet effroyable soir du 12 novembre, à minuit, Jupiter, la Terre et le Soleil seront en ligne directe, surgira alors une comète qui viendra donner un formidable coup de tête à la Terre. Notre planète infortunée et abasourdie trébuchera comme un ivrogne et vacillera dans le néant. On ne sait pas la tête que nous feront au moment où la Terre ébranlée sera détachée du cercle planétaire. Quoi qu'il en soit, vous êtes prévenus, lecteurs, et si vous ne vous préparez pas au jugement dernier, en ces quelques jours qui vous restent, ce n'est pas à Jean de Paris qu'il faudra vous en prendre.

NOUVELLES DU MATIN

Démentis

Paris, 22 mai. 7 h. soir.

Des bruits de crise ministérielle sont inexacts.

Un autre bruit disant que le gouvernement français est décidé à occuper Tunis est également controuvé, aucun fait n'ayant rendu cette occupation nécessaire.

Les opportunistes et l'agriculture

Paris, 22 mai, 9 h 30 soir.

Au comice agricole de Grignon, M. Léon Say a dit que l'agriculture souffre plus ou moins suivant les lois qui la régissent.

On ne doit pas grever l'alimentation à cause du malaise que souffre l'agriculture et parce qu'il y a de la concurrence.

La question à examiner est donc une simple question fiscale, et le dégrèvement de l'impôt foncier qui pèse tant sur l'agriculture, profitera aux cultivateurs. Les dégrèvements doivent porter, on le sait, sur les propriétés rurales.

Mais comme les Chambres doivent bientôt se séparer, il n'est pas probable qu'un dégrèvement ait lieu cette année-ci, mais les agriculteurs doivent toujours en réclamer du Gouvernement les opérations préliminaires.

D'ailleurs le Gouvernement veut le bien de l'agriculture et il faut le soutenir dans cette voie.

Réunion Bonapartiste

Paris, 22 mai, 8 h. 55 matin.

A la salle Levis, réunion des Bonapartistes, Jéromistes. MM. le baron Dufour, Lenglé et Lachaud ont déclaré que les programmes électoraux devraient porter la révision de la Constitution.

Agitation intransigeante

Paris, 22 mai, 7 h. 30, soir.

Aujourd'hui, au Cirque Fernando, réunion des intransigeants. On y a flétri les procédés du gouvernement russe, tout en blâmant aussi le gouvernement français comme foulant aux pieds le droit d'asile.

Les protestations les plus violentes ont été notamment faites contre les tortures infligées à Jessa Helfmann. On a livré le nom de l'empereur Alexandre III à l'exécration du genre humain et on a terminé la séance en faisant des vœux pour le triomphe de la Révolution en Russie. Il y avait 2,000 personnes présentes à cette réunion.

Une lettre de M. Garibaldi

Nous trouvons dans le numéro de la *Riforma* portant la date du 20 mai, une nouvelle lettre de Garibaldi, écrite à M. Fazzari, ancien député, sous la date du 12 mai :

« Je suis ami de la France, et je crois qu'il faut faire tout ce qui est possible pour conserver son amitié.

Mais je suis Italien avant tout, et je donnerais certainement *le reste de ma vie* pour que l'Italie ne soit offensée par personne. Or, si on permettait à la France de s'emparer de la Tunisie, l'Italie serait non-seulement outragée, mais menacée dans ses intérêts et dans sa sécurité.

» J'espère toujours que la France se contentera de la punition des assassins de quelques citoyens français, et qu'elle se retirera ensuite sans toucher à l'indépendance de la Tunisie ni par une annexion ni par un protectorat.

» Quoi qu'il en soit, la place de notre flotte est pour le moment dans le golfe de Tunis pour la protection de notre nombreuse colonie, et cinquante mille hommes avec les accessoires nécessaires doivent être prêts sur les côtes méridionales de nos deux grandes îles pour le même objet.

» Garibaldi. »

Le traité de commerce anglo-français

Londres, 22 mai.

L'*Observer* annonce que MM. H. Austin Lee, du Foreign office, et A. E. Bateman, du ministère du commerce, seront attachés comme secrétaires à la commission chargée d'élaborer le traité de commerce anglo-français.

Les nihilistes

St-Pétersbourg, 22 mai.

On assure que la femme, du nom de Perentieva, récemment arrêtée, et chez laquelle on a trouvé une imprimerie clandestine, était complice du vol commis à Cherson par le fameux ingénieur Saschka, et qu'elle avait reçu une somme de 10,000 roubles sur les valeurs dérobées.

Paris, 22 mai 1881.

L'*Intransigeant*, encadré de deuil, a annoncé hier matin les tortures et la mort de Jessa Helfmann.

Or, un avocat de Moscou a aussitôt envoyé à M. Henri Rochefort le télégramme suivant :

« *M. Henri Rochefort, 16, rue du Croissant, Paris*

» Vous annoncez, dans l'*Intransigeant* de ce matin, l'exécution de Jessa Helfmann. Je vous parie dix mille francs qu'il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle.

» J'attends votre réponse au Grand-Hôtel.

» Nicolas Wladimiroff. »

Nous ne croyons pas que le directeur de l'*Intransigeant* ait accepté le pari, mais il a publié ce matin la lettre suivante :

« Saint-Pétersbourg, 17 mai 1881.

» Impossible de parvenir jusqu'aux personnes qui ont été témoins de la dernière pendaison de Jessa Helfmann.

» Plusieurs d'entre eux sont retenus dans la prison. On veut les empêcher de faire connaître l'horrible vérité.

» Le gouvernement comprend fort bien cependant qu'il ne saurait longtemps encore dissimuler la mort de Jessa ; il cherche à préparer l'opinion à la confirmation de cette nouvelle qui, déjà répandue, provoque ici un mouvement général d'indignation.

» C'est évidemment dans ce but qu'un journal officieux a publié avant-hier un entrefilet disant que Jessa Helfmann est très faible et *presque mourante depuis sa fausse-couche*.

» La vérité est que Jessa Helfmann est morte hier matin, pendue dans sa prison. »

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Jugement définitif à fin de déclaration d'absence.

Successions en déshérence.

Partie non officielle. — Télégrammes adressés de Tunisie et d'Algérie au ministre de la guerre.

Nouvelles et correspondances étrangères.

Distribution des récompenses au concours régional de Nîmes.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier.)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

La poursuite des Khroumirs

Le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes :

Béja, 21 mai, 10 h., matin.

Le général Forgemol, au ministre de la guerre.

Le 19 mai, la brigade Cailliot était à El Guemair, rive gauche de l'Oued Raine ; la brigade Vicendon à Fedj bir Achara, à 6 kilomètres à l'ouest du général Cailliot ; la brigade Galland à Ain Drahan, pour recevoir un convoi de ravitaillement.

Hier, 20 mai, la brigade Cailliot a dû se rapprocher vers l'est de la route de Béja à Tabarka. Le général Delebecque s'est rendu à la brigade Vincendon pour chercher à se relier avec Tabarka.

Les renseignements reçus font penser que l'ennemi s'est retiré dans le pays des Mekna, en s'installant à El Guemaïr, la brigade Cailliot a eu un engagement dans lequel deux hommes ont été tués et deux blessés. Pas de renseignements sur les pertes de l'ennemi.

Le 20, la brigade Logerot est arrivée à Béja et a occupé la Casbah ; il prendra demain la direction du Nord-Ouest pour achever la soumission des Hambouns et appuyer les mouvements du général Delebecque contre les Mekna.

Le général de Brem, campé à Skira, fait des reconnaissances dans le pâté montagneux au nord de ce point. La brigade Gaume est toujours dans la vallée de la Medjerdah vers Souk el Arba. Pas de nouvelles du Kef ni de Tabarka ; en ce dernier point, je n'ai qu'à me louer de la manière de faire de M. le colonel Delpech.

Rien de nouveau dans la division de Constantine.

Nota. — La population de Mateur est de 2,000 âmes environ ; celle de Béja de 4,000 en temps ordinaire et de 6 à 7,000 au moment des transactions sur les céréales.

Bizerte, 21 mai, 8 h. 10 soir.

Général Maurand à guerre.

Les troupes campées sur le mamelon qui domine Mateur, sont en sureté et en bon air ; leur moral et leur santé sont très-bons, leur attitude pendant le combat du 19 a été très-satisfaisante.

L'organisation des substances sera longue ; la partie de la population hostile à la France a émigré. — Il est possible que les montagnards des environs, toujours agités, cherchent à reprendre la ville, et il est nécessaire d'occuper fortement le pays.

Alger, 21 mai 1881, 8 h. 55 soir.

Général commandant 19e corps à guerre.

Le convoi qui allait partir de Saïda pour Géryville va se diriger vers la colonne Innocenti, du côté de Krebaza ; sa marche est protégée par la colonne de Mallaret, campée à Bou Gnern.

Le colonel Innocenti s'avance sur Chellala : il y restera pour compléter son action et ne rétrogradera sur Krebaza que quand il n'aura plus que les vivres strictement nécessaires.

Création de nouveaux régiments

Paris, 23 mai.

Le *Paris-Journal* assure qu'il serait question de créer plusieurs régiments nouveaux destinés à l'occupation du territoire tunisien sans dégarnir les places d'Algérie.

L'intervention de l'Allemagne.

Nous recevons communication des dépêches suivantes :

Berlin, 21 mai, 1 h. 30.

Le comte Hartzfeld, ambassadeur allemand à Constantinople, a offert au sultan la médiation de l'Allemagne pour l'apaisement du conflit franco-tunisien

Le sultan a accepté.

La dépêche ci-dessus est confirmée par la suivante :

Londres, 3 h. 26.

Une dépêche de Constantinople, reçue ici aujourd'hui, annonce que le comte Hartzfeld, ambassadeur allemand à Constantinople, a offert au sultan la médiation de l'Allemagne pour l'apaisement du conflit franco-tunisien. Le sultan a accepté.

Les deux présidents

Paris, 23 mai.

On assure que M. Gambetta fera visite à M. Grévy, avant de partir pour Cahors.

Réunion Electorale

M. Anatole de la Forge a répondu à M. Hervé qui l'avait invité à assister à la réunion qui aura lieu ce soir au Grand-Hôtel.

« J'irai, dit-il, au rendez-vous électoral, pour écouter votre profession de foi, et je demanderai la parole, afin de vous faire connaître la mienne. »

La crise ministérielle en Italie

Rome, 22 mai.

Le roi, dit l'*Italie*, a reçu dans la matinée, les présidents des Chambres. Il est probable que le mandat de former un cabinet sera confié à M. Mancini qui constituerait un cabinet de conciliation réunissant les personnalités les plus marquantes de la gauche.

Le *Diritto* dit, de son côté que le roi a consulté M. Coppino et M. Spantigati, vice-président de la Chambre ; jusqu'ici, ajoute le *Diritto* nous ne connaissons que le nom de M. Mancini qui ait été officiellement indiqué au roi.

On assure que M. Tecchis, président du Sénat aurait suggéré au roi un autre nom sur lequel Sa Majesté n'aurait pas encore pris de résolution

Le *Globe* a reçu la dépêche suivante :

» Rome, 22 mai.

» M. Mancini a déclaré au roi qu'il était prêt à accepter un portefeuille dans une combinaison ministérielle, mais qu'il ne pouvait pas se charger de former un cabinet. Ses amis insistent pour qu'il accepte le mandat que le roi lui confie. On pense qu'il finira par consentir.

» M. Zanardelli a déjà déclaré qu'il resterait en dehors de toute combinaison. Son attitude s'explique par ce fait, que le roi ne l'a pas appelé à former un cabinet, alors que sa situation parlementaire le désignait plus que personne pour remplir ce mandat.

Une manifestation à Naples

Naples, 22 mai.

Une démonstration a parcouru aujourd'hui la rue Toledo, en criant : Vive la concorde de la gauche. Une commission est allée porter au préfet les vœux de la démonstration.

La question turco-grecque

Constantinople, 22 mai.

Dans la conférence turco-grecque d'hier, les ambassadeurs et les délégués ottomans ont paraphé la convention et l'annexe militaire. Ils signeront aujourd'hui à cinq heures l'instrument définitif.

Cette convention sera présentée après la signature au roi Georges, lequel devra faire avec le Sultan une convention analogue par l'intermédiaire de M. Condouriottis, qui recevra à cet effet des pleins pouvoirs.

La commencement des opérations de la cession des territoires dépendra de la signature de cette dernière convention.

Les ambassadeurs doivent déclarer à M. Coumoundouros qu'ils ne sauraient admettre aucune modification à la convention, et l'engager à envoyer immédiatement à M. Condouriotis les pleins pouvoirs nécessaires.

Le couronnement du duc de Roumanie

Bucharest, 22 mai.

La cérémonie du couronnement a eu lieu aujourd'hui à midi avec une pompe éclatante.

Le Roi, en costume de général de division, la Reine en long manteau royal, ont pris place avec le prince Léopold de Hohenzollern et ses deux fils sous un riche dôme élevé sur la place de la cathédrale.

Les ministres, les sénateurs, les députés, toutes les hautes notabilités civiles et militaires, le corps diplomatique en entier, de nombreuses dames, étaient rangés sur des estrades formant un demi-cercle.

Le métropolitain primat et le métropolitain de Moldavie, entourés de six autres évêques et du haut clergé, ont célébré en plein air la bénédiction des couronnes. Celle du Roi est en acier finement ciselé par les ouvriers de l'arsenal de Bucharest ; celle de la Reine est en or.

Sur tout le parcours du cortège, à l'aller et au retour, Leurs Majestés ont été saluées par des hourras ininterrompus.

Les districts, villes, villages de la Roumanie étaient tous représentés par de nombreux délégués, la plupart en costume national, échelonnés sur le passage des souverains.

Pendant le retour au palais, Leurs Majestés ont reçu les félicitations des représentants des puissances étrangères.

La capitale est magnifiquement pavoisée et présente un coup d'œil féerique, augmenté par la diversité des costumes pittoresques des délégués des provinces.

Selon le désir du roi, la fête est vraiment nationale et populaire.

Des illuminations générales se préparent pour la soirée.

Paris, 23 mai.

Tous les Roumains de distinction présents à Paris sont allés s'inscrire, hier, sur le registre ouvert au consulat de Roumanie, rue Lord Byron, et destiné à être envoyé au roi à l'occasion de son couronnement.

L'absence du ministre de Roumanie a empêché les sujets du roi Charles fixés en France de fêter en un banquet l'établissement de la royauté dans leur pays.

De leur côté, les quelques étudiants roumains dont le quartier latin est doté ont protesté de leur attachement aux idées républicaines à la lueur des flammes d'un « punch fraternel » dans l'un des cafés de la rive gauche.

DERNIÈRE HEURE

Affaires Tunisiennes

Tunis, 23 mai.

Les relations de M. Roustan avec le gouvernement tunisien sont excellentes. L'accord est complet.

Depuis l'occupation de Béja, la plupart des tribus encore insoumises et même quelques tribus de Kroumirs ont fait leur soumission.

On croit que toutes les tribus seront soumises dans le courant de la semaine.

Le Bey a mis à la retraite le général Baccouche, ministre des affaires étrangères. On espère qu'une mesure analogue ne tardera pas à être prise à l'égard d'Austrapha.

L'insurrection en Algérie

Oran, 23 mai

La colonne du colonel Innocenti continue sa marche sur Chellala, poursuivant les fuyards.

Elle a séjourné plusieurs jours à Chellala pour compléter le succès déjà obtenu sur les insurgés et se ravitailler

Chellala, près duquel a eu lieu le combat entre la colonne Innocenti et les contingents de Bou-Amena, est situé au sud de Géryville, au centre du massif montagneux qui sépare le petit Sahara de l'oasis des Ouled-Sidi-Cheikh.

L'engagement paraît avoir eu lieu dans les premières gorges de ce massif ; sur les limites du petit Sahara.

Ce qui explique la surprise dont nos troupes ont été les victimes.

Il y a deux Chellala : Chellala-Dahrania et Chellala-Gueblia. La dépêche qui fait mention du combat ne dit pas sur lequel des deux l'ennemi s'est retiré. Il est à présumer que la retraite a eu lieu sur Chellala-Gueblia, qui serait le point le plus voisin de l'endroit où a eu lieu l'engagement.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 23 mai

Présidence de M. Leon Say

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont assez mouvementés par suite de l'élection des deux sénateurs inamovibles qui a eu lieu samedi. M. Didier est l'objet de félicitations nombreuses.

On parle beaucoup de la question du scrutin de liste et de l'accueil que lui fera le Sénat ; on pense généralement que ce mode de scrutin obtiendra un vote favorable. Certains sénateurs demandent la réunion d'un congrès spécial pour examiner et trancher cette importante question.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 23 mai 1881

Présidence de M. Philippoteaux

BRUITS DE COULOIRS

On dit que M. Gambetta part pour Cahors demain matin à 7 h. 40.

On parle beaucoup des effets probables du scrutin de liste sur le résultat des prochaines élections.

MM. Rouvier, Lockroy, Thomson, Varambon, Antonin Proust ne doutent nullement de leur réélection.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures

Le président donne la parole à M. Bonnet-Duverdier pour une observation au sujet du règlement.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Bulletin du Commerce

Les Enchères de Londres

Londres, 21 mai, 4 h. 47 s.
Vente de la journée 8,500 balles.
Marché inchangé.

Revue Financière

Paris, le 21 mai, 1881.

Les cours ont été très mouvementés cette semaine Il y a des tentatives de reprise qui ne durent pas. On est parvenu, de plus, à établir une rivalité tout à fait préjudiciable entre nos deux fonds d'Etat le 3 0/0 et le 5 0/0. Le premier de ces fonds est à 86 07 1/2. Le 5 0/0 fait 119.97 1/2 après 120.20. L'Italien est à 93.

L'action de la Banque de France à 5600 voit ses cours plus discutés. Le Crédit Foncier a reconquis le cours de 1700 et il l'a même dépassé. On dit que la décision du Conseil d'Etat relative, ou plutôt favorable à l'opération du tiercement, ne tardera pas à être rendue. Les obligations communales nouvelles sont tout spécialement réservées depuis l'Emprunt. On est à 750 et 755 sur le Crédit Foncier d'Algérie.

Les Actions des Magasins Généraux d'Algérie sont demandées à 700.

La Banque de Paris fait 1280 et 1285. On est à 1040 et 1050 sur le Comptoir d'Escompte. La Banque Franco-Egyptienne est à 638.75 La Société Générale Française de Crédit est bien tenue à 805 et 810. La dernière assemblée générale des actionnaires a autorisé l'élévation, par série du capital social jusqu'à 150 millions.

Le Crédit Mobilier gagne près de 10 francs à 750.

Il est évident que ce titre aurait droit à une plus large rectification des cours ; son prix actuel est loin de correspondre à sa véritable valeur.

La Banque de Prêts à l'Industrie est fort bien tenue.

Cet établissement s'occupe d'une création d'intérêt général qui lui laissera d'importants bénéfices.

La Banque Nationale est à 735. C'est dire qu'elle n'est pas encore à son prix ; car étant donné ce qu'elle rapporte, 32 fr. 50, elle constitue un placement à plus de 6 1/2 0/0, et l'on n'en trouve guère d'aussi rémunérateurs.

Si l'on ajoute à l'éloquence de ces chiffres les considérations qui naissent tout naturellement des garanties présentées par la bonne gestion des affaires et par la réserve extraordinaire de quatre millions récemment formée, on ne peut que s'attendre à un nouveau mouvement en avant, et les gens bien avisés auraient fort de ne pas l'escompter. Qu'en pensent ceux qui ont suivi nos conseils il y a six semaines et qui ont acheté ces titres aux environs de 660 ?

La Compagnie auxiliaire des Chemins de fer émet au prix de 392.50, 60,000 obligations rapportant vingt francs d'intérêt par an, et remboursable à 500 francs. Cette compagnie a pour but de prêter son concours sur les voies ferrées à l'industrie des transports. Elle a obtenu un très vif succès ; et elle est aujourd'hui en plein fonctionnement. Ses obligations se classent dans les portefeuilles à côté de celles des chemins de fer.

On recherche de 617,50 à 620 les actions de la Société générale de Laiterie. Les recettes de la dernière semaine sont supérieurs de 10,000 francs à celle de la semaine précédente.

Le 3 avril les encaissements s'élèvent à 1,711 341 fr. 60, soit à 40.746 fr. par jour. Ces résultats justifient bien la hausse des actions.

La Société la Rente Mutuelle s'occupe toujours du classement dans les portefeuilles de ses obligations de 100 francs 5 0/0. Ces titres sont parfaitement garantis et présentent d'importants avantages.

Les valeurs industrielles montrent de la fermeté.

L'action du Suez est à 1815 et 1820.
Nord, 1960.
Orléans, 1420.

L'UNION CATHOLIQUE

Clermont-Ferrand,
Place de l'Observatoire, 76
Directeurs : MM. Barthomeuf et Cᵉ
(Eviter la confusion des noms)

MM Barthomeuf et Cᵉ, seuls directeurs aujourd'hui de l'établissement de l'Union Catholique pour la confection des vêtements ecclésiastiques, croient de leur devoir de prévenir le clergé français que ce vaste établissement qui jouit d'une si légitime réputation ne doit point être confondu avec des maisons nouvellement établies et ayant pris des titres analogues dans le but de mettre la confusion.

C'est dans le but d'être utile au clergé français que, sortant de nos habitudes de réserves, nous n'avons point hésité à lui signaler et à lui recommander l'Union Catholique. Notre recommandation a porté ses fruits : Un grand nombre de lettres de remerciments nous sont parvenues. On se félicite du bon marché exceptionnel de cette maison, de la qualité solide de ses fournitures, de la perfection de la coupe et du fini de l'exécution. Ces éloges justifient amplement les avantages offerts par l'Union Catholique, qui, sous l'habile direction de M. Barthomeuf, a vu grandir la légitime réputation de probité commerciale et de consciencieuse confection dont elle jouit depuis si longtemps.

E. Delaroche.
(Service de la correspondance de St-Chéron).

Sauvez les enfants

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparents d'une atrophie complète avec vomissement continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrêtait immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps. »

Cure N° 99,625. — Avignon La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, méc Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Le boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie, Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Brunéau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry Cᵉ (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. de Montanat, 44, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1832 :

Cure N° 85,416. — Rumenel Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — Eliza Martinet Alby.

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

BLAUWART, r. du Vieil-Abreuvoir, 8
Spécialité pr Baptêmes, Pièces montées, Glaces.

AU GRAND BON MARCHÉ, 2 & 4, Grande-Rue
Confections pr Hommes et Enfants.

A LA PETITE JEANNETTE, 9, rue Saint-Georges
E. SOUTY, Chemisier, Bonneterie, Ganterie

Achille KALTENBACH, tapissier, 8, rue Nain
recommande pr la bonne exécution des commandes

Veuve LEMERRE-RENAUX & BIZARD-LEMERRE
Gde-Rue, 15, Roubaix. Mons fondée en 1842.
ORFÈVRERIE-BIJOUTERIE, SPÉCIALITÉ PR MARIAGES

TEINTURERIE LYONNAISE, Rue du Curé, 26
Teintures fines. Spécialité de nettoyages à sec

H. DESFONTAINES, épiceries, comestibles,
PRIMEURS, VINS ET LIQUEURS

LOUCHEUR-FACQUES, mercerie, 10, Gde-Rue
Rubans, Soieries pr Robes et Garnitures
FOURNITURES DE MODES, DE TAILLEUSES & TAILLEURS

A LA GLANEUSE, Mlles Bienfait, cont. St-Martin
SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES
CRAVATES, GANTERIE, PARFUMERIE.

Maison ORÉLIO, AU CAMÉLIA BLANC,
Coin du contour Saint-Martin
FABRIQUE DE FLEURS POUR BALS ET SOIRÉES
Bouquets de fête et spᵗ de couronnes mortuaires

MÉDECINE. Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan** au sel de Berthollet. — *La boîte* : **2** *fr.* **50**.

Maladie de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudre de Paterson** au bismuth et magnésie. — *Pastilles* : **2** *fr.* **50**. — *Poudres* : **5** *fr.*

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux ; il est rec